



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée pour l'élimination des violences faites aux femmes L'État mobilisé dans les Hautes-Alpes

Gap, le 23/11/2020

Chaque année depuis le 17 décembre 1999, le 25 novembre est consacré à la **journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes**.

Pour la quatrième année consécutive, les acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent autour de la campagne « **Orangeons les Hautes-Alpes** ». Cette action de sensibilisation décline la campagne mondiale « Orange your world » d'ONU Femmes, entité des Nations-unies qui nous invite à faire front commun pour l'élimination des violences faites aux femmes. Couleur de l'horizon au lever du soleil, **la couleur orange symbolise l'espoir d'un monde sans violences sexistes**.

Des tournesols et des clips de sensibilisation :

Du 25 au 29 novembre 2020, **des tournesols en tissus seront exposés dans la cour d'honneur de la préfecture des Hautes-Alpes et au tribunal judiciaire de Gap**. Réalisés dans le cadre d'une action participative menée par l'association *Toutes pour une*, les tournesols symbolisent les **122 féminicides qui ont eu lieu au début du projet au mois de mai 2020**. Cette action appelle chacun d'entre nous à **agir pour lutter contre toutes les formes de violences, physique, sexuelle et psychologique, faites aux femmes**. En moyenne, 125 femmes sont tuées chaque année par leur conjoint ou ex-conjoint.

- À l'occasion de cette journée, une campagne *#TesPasTouteSeule* est mise en place pour **sensibiliser le public aux violences et les informer sur les structures de prise en charge**. Un focus sur le planning familial et le Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Hautes-Alpes sera réalisé le 25 novembre sur <https://www.facebook.com/tespastouteseule>.
- Des vidéos des actions menées par l'association *Ludambule*, le Conseil départemental de l'accès au droit et l'association *Toutes pour une* seront diffusées sur les réseaux sociaux de la préfecture des Hautes-Alpes <https://www.facebook.com/prefet05>.

Parce que la lutte contre les violences ne se limite pas à une journée, **l'État œuvre toute l'année, en partenariat avec des associations**. Alerter sur les violences conjugales, sexuelles et sexistes, prendre en charge les victimes et prévenir la récurrence des auteurs font partie des actions prioritaires de l'État.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10
pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr
Préfecture des Hautes-Alpes

La prévention en milieu scolaire :

L'État finance des actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et de prévention contre les violences sexuelles et sexistes. Ces actions sont réalisées par des associations aussi bien en primaire qu'au collège et au lycée.

L'État soutient les structures d'accompagnement pour les victimes de violences :

- Médiavic a pour mission de venir en aide à toutes les personnes victimes d'infractions pénales, en leur apportant une écoute, une information sur leurs droits, une aide dans les démarches administratives et / ou judiciaires.
- Le planning familial, établissement d'information et de conseil conjugal et familial, assure l'écoute de toutes les personnes en entretien individuel, en présentiel ou par téléphone, et propose des groupes de parole.
- Le CIDFF est un lieu d'accueil de jour qui reçoit pour un primo-accueil inconditionnel sans rendez-vous les victimes de violences. Une juriste, une psychologue et une référente violences proposent également sur rendez-vous un accompagnement psycho-social à Gap, Briançon, Embrun, Veynes, Laragne et Saint-Bonnet en Champsaur. Le CIDFF anime des ateliers d'art-thérapie et des groupes de parole. Tous les lundis matin, le CIDFF tient une permanence au commissariat de Gap afin d'accompagner les victimes pour le dépôt de plainte.
- L'association Enfant en danger, spécialisée dans la prise en charge des enfants victimes et / ou témoins de violences intra-familiales, reçoit les mineurs.
- La maison des femmes des Hautes-Alpes offre un hébergement et un accompagnement global aux victimes de violences conjugales et leurs enfants. Des bons taxis peuvent être sollicités en appelant le 115 pour l'acheminement des victimes vers un lieu d'hébergement d'urgence ou une convocation dans le cadre d'une procédure judiciaire lorsque la victime est dépourvue de moyen.

Pendant les confinements :

Les confinements présentent le risque d'exacerber les tensions et les passages à l'acte. L'État a **accompagné financièrement le planning familial et le CIDFF pour offrir des plages d'accueil élargies et créer une nouvelle permanence dans le Champsaur**. En parallèle, des financements exceptionnels ont permis d'héberger dans un gîte une femme victime de violence conjugale et ses enfants.

Accompagnement des auteurs pour prévenir la récidive :

Deux centres de prise en charge des auteurs (CPCA) de violences vont ouvrir dès le premier trimestre 2021 dans la région PACA. Basés dans le Var et le Vaucluse, ces centres pourront accompagner les auteurs de violences du département des Hautes-Alpes. En parallèle de la réponse pénale, les centres assureront un accompagnement psychothérapeutique et médical notamment grâce à des stages de responsabilisation.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes